



L'objectif de cette mission est de réinterroger les orientations du PLIE et ainsi réviser le Protocole du PLIE pour la période 2021-2025.

Cahier des charges

Protocole PLIE

Maison de l'emploi Terres de Lorraine
Centre d'activité Ariane
240 rue de cumène
54230 Neuves-Maisons
Tél : 03 83 53 26 52

Contexte

Le Pays Terres de Lorraine (100 000 habitants au Sud-ouest de la Meurthe et Moselle) est investi depuis de nombreuses années sur le champ de l'inclusion sociale et de l'insertion professionnelle. De par la densité et la qualité des acteurs locaux de l'économie sociale et solidaire et grâce à une organisation territoriale structurée, ce territoire a été et demeure particulièrement actif sur le champ de l'insertion.

Depuis 2001, le Pays Terres de Lorraine porte un Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi. D'abord circonscrit au bassin sud-nancéen (Neuves-Maisons, Pays du Saintois), le PLIE rayonne aujourd'hui à l'échelle Terres de Lorraine. Ce PLIE s'appuie sur un protocole d'accord (signé par l'Etat, la Région, le Département, les Intercommunalités du Pays Terres de Lorraine et la Maison de l'emploi) qui détermine le positionnement et des principes d'intervention du PLIE, son périmètre géographique, ses publics cibles, ses axes stratégiques de programmation (les typologies d'actions éligibles), son mode de gouvernance, de financement et d'évaluation.

Le protocole en cours (2014-2018 prolongé de 2 ans par voie d'avenant) arrivera à échéance fin 2020. Le PLIE Terres de Lorraine souhaite donc dès à présent engager un travail d'analyse visant à réviser ce Protocole d'accord pour la période 2021-2025.

Objet de la consultation

Pour le PLIE, l'objectif de cette prestation est de réinterroger l'offre territoriale d'insertion, ses acteurs, ses dispositifs, ses articulations, ses complémentarités, ses carences au regard des besoins actualisés du territoire en matière d'inclusion sociale, afin de réviser son protocole.

La mission devra donc permettre de **formuler des préconisations afin de définir les futures orientations du PLIE** et ses spécificités au sein des politiques locales d'insertion du territoire Terres de Lorraine, en veillant à la complémentarité du PLIE par rapport aux offres existantes.

Pour cela, la méthodologie attendue devra être basée sur des analyses quantitatives et qualitatives qui seront menées sur l'existant mais également intégrer les actions expérimentales engagées sur le territoire (Ex : Les déterminants de la mobilisation, santé...) et du benchmarking sur l'organisation d'autres PLIE ou d'autres territoires.

Données quantitatives :

Le PLIE contribuera à la collecte des données en particulier les données sur la typologie des participants, des actions proposées... Pour ce faire, le prestataire proposera un document et une méthodologie adaptés au recueil de ces données.

Données qualitatives :

Cette partie sera réalisé sous forme d'entretiens ou d'enquêtes auprès des partenaires (élus, institutionnels, acteurs de l'insertion et de l'emploi) et/ou des participants PLIE. Pour ces données, l'équipe du PLIE sera en appui afin de faciliter les contacts.

Suivi de la mission

En plus des retours réguliers qui devront être faits à l'équipe du PLIE, sur l'organisation et le déroulé de la mission, un comité de suivi sera mis en place. Celui-ci se réunira à minima deux fois (lancement de la prestation et point intermédiaire).

Le comité de suivi sera organisé par la Maison de l'emploi et sera composé du Département, du Pays Terres de Lorraine, de Pôle emploi, de la Mission locale, de l'Etat et de la Région.

Les conclusions de la mission seront présentées lors d'un comité de pilotage Emploi et Insertion

Livrable

- ✓ Sur la base de la proposition transmise lors de la consultation et à l'issue du comité de suivi de lancement, repréciser les modalités opérationnelles, du déploiement de la mission en lien avec l'équipe PLIE.
- ✓ Rédiger un rapport intermédiaire des données collectées, le présenter au comité de suivi et le mettre en débat
- ✓ Présenter des préconisations et conclusions finales de la mission, les présenter en Comité de Pilotage Emploi et Insertion.
- ✓ Livrer un rapport final reprenant les données collectées, les préconisations d'orientations arrêtées à l'issue du Comité de Pilotage Emploi et Insertion ainsi que celles permettant de valoriser les sorties autres que positives (ex : retraite, RQTH, santé...) et les conclusions.

Budget

Le montant total de la prestation ne devra pas dépasser 10 000€

Durée de la réalisation de la prestation

De février 2020 à septembre 2020

Condition de participation

Le candidat fournira :

- ✓ Un descriptif détaillé de sa proposition (méthodologie et outils)
- ✓ Un calendrier de la réalisation mensuel
- ✓ Un détail budgétaire par grande catégorie de dépenses
- ✓ Les noms et références des intervenants

Les réponses devront être transmises pour le 22 janvier au plus tard par mail à l'adresse suivante : sophie.poirson@terresdelorraine.org

Votre interlocutrice :

Sophie POIRSON – Coordinatrice PLIE Terres de Lorraine
Maison de l'emploi Terres de Lorraine
sophie.poirson@terresdelorraine.org
03 83 50 19 03 – 06 69 73 25 05

Critères d'attribution

- ✓ Prix 50%
- ✓ Méthodologie et contenu de la proposition 50%